



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

ÉTÉ 2021

**Camps pour
les 9/15 ans**

Ouverture des inscriptions

Jeudi 20 mai à 8h30*

*pour les habitants d'Annemasse Agglo

Autres communes : inscriptions à compter du 21 juin,
dans la limite des places disponibles

**Mini-camps
pour les
6/8 ans**

Horaires du secrétariat :

En dehors des vacances scolaires :

Lundi de 14h à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h et
de 14h30 à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 14h à 17h30

Pendant les vacances
scolaires :

Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et
de 14h30 à 18h



**Centre
de La Bergue**

422 route de Thonon
74380 Cranves-Sales

Tél. : 04.50.39.30.37

Site d'informations :
www.labergue.fr

Site d'inscription :
www.inscriptions.labergue.fr

Mail : labergue74@gmail.com

**Nuitées sous
les tipis pour
les 3/5 ans**

Accueil des enfants nés entre
le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2017

Les jeunes nés en 2006 pourront participer
aux camps « Aventure en Haute-Savoie »

**Jardin et ferme
pédagogiques,
piscines**

Sous réserve des nouvelles mesures prises par le
Gouvernement en raison la situation
sanitaire actuelle.



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Volans Agglomération

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles et à la semaine complète (sauf en cas de jours férié). En cas d'absence, merci de consulter le règlement intérieur du centre

Pour inscrire votre enfant pour les vacances d'été 2021, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de **jeudi 20 mai 2021 à 8h30** en vous connectant sur :

www.inscriptions.labergue.fr

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder à l'inscription de votre enfant via internet. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

IMPORTANT : il est fortement déconseillé d'utiliser votre smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, il faudra nous transmettre tous les documents nécessaires à la validation de l'inscription (voir ci-dessous) au plus tard **sous 5 jours ouvrés** :

- Soit par email à l'adresse labergue74@gmail.com
- Soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettres du centre)

Votre facture vous sera ensuite adressée par email. Le règlement total du séjour devra nous être transmis **sous 7 jours ouvrés** après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent bien à ceux demandés.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera donc en fin de liste d'attente.

ATTENTION : les séjours réservés mais non validés entraîneront la **suppression des inscriptions et du compte internet**. Pour de futures inscriptions il faudra alors faire une demande au centre par email, pour être en liste d'attente et des places ne seront attribuées que si la capacité d'accueil le permet (10 jours après l'ouverture des inscriptions).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A TRANSMETTRE :

Si votre enfant n'a pas encore été inscrit en 2021 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur www.labergue.fr dans la rubrique « inscrire son enfant ») dûment complétées et signées
- Le carnet de vaccinations de l'enfant. Le DTPolio doit être à jour au moment du séjour. Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra être accepté au centre
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2020 (sur les revenus 2019) **du foyer** ou une attestation de quotient familial de la CAF ou les bons CAF si vous en bénéficiez
- Un justificatif de domicile
- Le règlement des frais de dossier et de séjours par chèque(s), espèces, CB ou chèques vacances

Si votre enfant a déjà été inscrit en 2021 :

- Merci d'envoyer un mail à l'adresse labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué une réservation
- Les bons CAF en cours de validité si vous en bénéficiez
- Le règlement des frais de séjours par chèque(s), espèces, CB ou chèques vacances

Pour les règlements en espèces ou CB, des **permanences** seront assurées au centre. Les dates et horaires de ces permanences seront communiqués par email lors de l'envoi de la facture.

LES TARIFS

Pour les habitants d'Annemasse Agglo : Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Gaillard, Bonne, Ville-la-Grand, Lucinges, Cranves-Sales, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly

Quotient Familial	Tarif 2 jours*	Tarif 3 jours*	Tarif 4 jours*	Tarif 5 jours	Tarif 3 semaines consécutives*	Tarif 4 semaines consécutives*	Tarif 5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 (avec Bons CAF)	19,00 €	28,50 €	38,00 €	47,50 €	121,15 €	161,50 €	201,90 €
Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	25,60 €	38,40 €	51,20 €	64,00 €	163,20 €	217,60 €	272,00 €
Entre 1201 et 1600 €	32,20 €	48,30 €	64,40 €	80,50 €	205,30 €	273,70 €	342,15 €
Entre 1601 et 2000 €	38,20 €	57,30 €	76,40 €	95,50 €	243,55 €	324,70 €	405,90 €
Entre 2001 et 2500 €	44,80 €	67,20 €	89,60 €	112,00 €	285,60 €	380,80 €	476,00 €
Entre 2501 et 3000 €	51,40 €	77,10 €	102,80 €	128,50 €	327,70 €	436,90 €	546,15 €
Sup. ou égal à 3001 €	56,60 €	84,90 €	113,20 €	141,50 €	360,85 €	481,10 €	601,40 €

Pour les habitants des autres communes :

Quotient Familial	Tarif 2 jours*	Tarif 3 jours*	Tarif 4 jours*	Tarif 5 jours	Tarif 3 semaines consécutives*	Tarif 4 semaines consécutives*	Tarif 5 semaines consécutives*
Entre 0 et 800 (avec Bons CAF)	57,40 €	86,10 €	114,80 €	143,50 €	365,95 €	487,90 €	609,90 €
Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	61,00 €	91,50 €	122,00 €	152,50 €	388,90 €	518,50 €	648,15 €
Entre 1201 et 1600 €	66,60 €	99,90 €	133,20 €	166,50 €	424,60 €	566,10 €	707,65 €
Entre 1601 et 2000 €	71,40 €	107,10 €	142,80 €	178,50 €	455,20 €	606,90 €	758,65 €
Entre 2001 et 2500 €	76,60 €	114,90 €	153,20 €	191,50 €	488,35 €	651,10 €	813,90 €
Entre 2501 et 3000 €	81,40 €	122,10 €	162,80 €	203,50 €	518,95 €	691,90 €	864,90 €
Sup. ou égal à 3001 €	92,00 €	138,00 €	184,00 €	230,00 €	586,50 €	782,00 €	997,50 €

Frais de dossier (valables pour toute première demande d'inscription de l'année civile)

1 enfant : 19,35 €

2 enfants : 26,60 €

3 enfants et + : 31,30 €

- * Le tarif 2 jours n'est valable que pour une inscription pour les 30 et 31 août
 Le tarif 3 jours n'est valable que pour une inscription pour les 7, 8 et 9 juillet
 Le tarif 4 jours n'est valable que pour une inscription pour la semaine du 12 au 16 juillet, sans le 14
 (Les autres inscriptions se font uniquement à la semaine de 5 jours, du lundi au vendredi.)
 Les tarifs 3, 4 ou 5 semaines consécutives ne s'appliquent pas aux camps.

COMMENT TROUVER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?
 Voir page suivante

- Vous pouvez demander votre attestation de QF directement auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Vous pouvez calculer votre QF en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12 / nb de parts du foyer

Le Revenu Fiscal de Référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019). Pour les couples faisant leurs déclarations d'impôts séparément, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Toute personne dont le quotient familial est compris entre 0 et 800€ mais ne présentant pas les bons CAF sera facturée sur la tranche tarifaire 2.

La tranche tarifaire la plus élevée sera appliquée pour toute personne ne justifiant pas son quotient familial.

LES ARRETS DE CAR

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit directement au centre (entre 7h et 9h30 le matin et entre 17h et 19h le soir) soit au car (voir les arrêts ci-dessous).

Il est impératif que le lieu que vous choisirez soit le même, matin et soir, tout au long de la semaine. Les éventuelles modifications devront être demandées au plus tard le jeudi matin de la semaine précédant celle du séjour.

Arrêts de car

	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J. ROUSSEAU au Pas de l'Echelle	8h00	18h20
GAILLARD - Devant l'église - Rue de la Libération	8h10	18h10
AMBILLY PAIX - Devant l'école maternelle - Rue de la Paix	8h20	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège Michel SERVET - Rue A. Bastin	8h30	17h50
HUTINS - Ecole des Hutins - Rue de l'Annexion	8h40	17h40
LIVRON - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot à Annemasse	8h50	17h30
SOUS CASSAN - Ecole Jean Mermoz - Parking MJC à Romagny	9h00	17h20
VILLE LA GRAND - Au dessus du collège P. Langevin - Rue de la Pottière	9h10	17h10
VETRAZ MONTHOUX - Parking à côté de la mairie - Rue des Ecoles	8h00	18h00
CRANVES-SALES - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	17h50
SAINT CERGUES - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare (route des Voirons)	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h55
BONNE - Devant la poste	9h15	16h45

ACTIVITES

Maternelles : enfants nés en 2017 et 2016

Poussins : nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2015

Petits : nés entre le 1er janvier et le 30 juin 2015 ou en 2014

Moyens : nés en 2013

Grands : nés entre 2010 et 2012

Préados : nés entre 2007 et 2009

Camps Aventure en Haute-Savoie : nés entre 2006 et 2009 (et ayant 12 ans révolus au moment du séjour)

En fonction des conditions météorologiques et de leur âge, les enfants pourront profiter des **PISCINES** (tous les jours), de la **MINI FERME** et du **JARDIN PEDAGOGIQUES** et participer à des **GANDS JEUX**, des **ATELIERS CUISINE**, des **ACTIVITES MANUELLES**, des **JEUX EXTERIEURS...**

Le centre propose également chaque semaine, dans la limite des places disponibles :

- Pour les **Maternelles** et **Poussins** > les **VEILLEES** : les enfants passent la nuit du mercredi au jeudi sous les tipis du centre (ou au dortoir en cas de mauvais temps)
- Pour les **Petits** et **Moyens** > les **MINI-CAMPS** : les enfants partent camper à Saint-Jeoire du mardi matin au jeudi après-midi
- Pour les **Grands** et **Préados** > les **CAMPS BERGUE** : les enfants partent camper à différents endroits selon les semaines, du lundi au vendredi (voir ci-dessous)
- Pour les jeunes nés entre 2006 et 2009 (et ayant 12 ans révolus au moment du séjour) > les **CAMPS AVENTURES EN HAUTE-SAVOIE** : les enfants partent camper avec des enfants d'autres structures, à différents endroits selon les semaines, du lundi au vendredi (les lieux et activités seront précisés ultérieurement).

ATTENTION : les mini-camps et les camps Bergue sont limités à 2 semaines consécutives par enfant

LES CAMPS BERGUE

Du 12 au 16 juillet et du 19 au 23 juillet :

Lieu : Passy

Activités : rafting, aquapark, base nautique (test d'aisance aquatique obligatoire)

Du 26 au 30 juillet, du 2 au 6 août et du 9 au 13 août :

Lieu : Sciez

Activités : Paddle, visite d'Yvoire, jeux au bord du lac

Du 16 au 20 août et du 23 au 27 août :

Lieu : Grand Bornand

Activités : randonnée, tir à l'arc